

Rapport n°3 :**Projet UBFC – Information sur l'avancement**

Rapporteur (s) :	Dominique GREVEY, Président
Service – personnel référent	
Séance du Conseil d'administration	27 janvier 2022

Pour délibération	<input type="checkbox"/>
Pour échange/débat, orientations, avis	<input checked="" type="checkbox"/>
Pour information	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

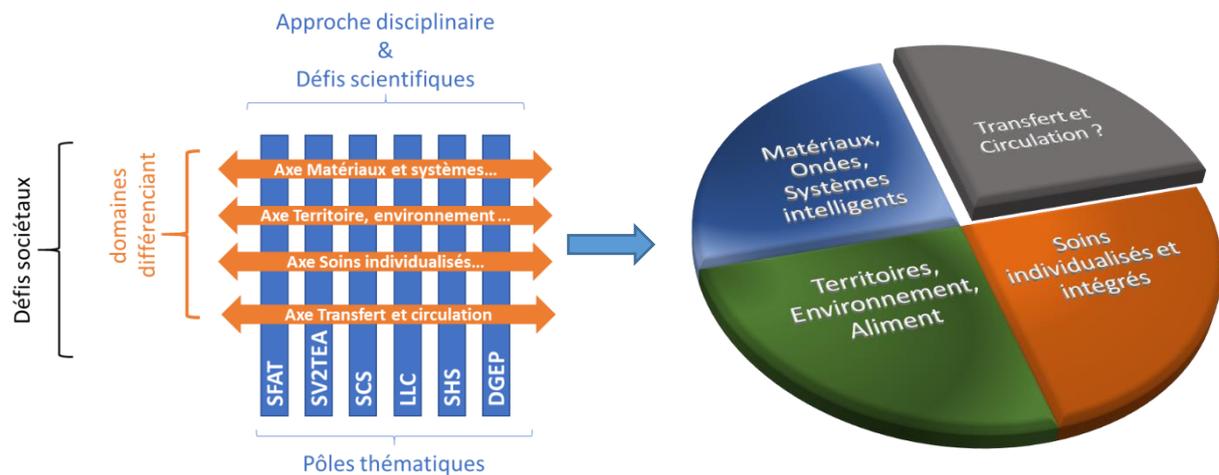
Il est proposé de faire un état d'avancement du projet dont nous avons débattu en octobre dernier.

Pour rappel, 4 axes de travail avaient été présentés et discutés. Leur intitulé est rappelé ci-dessous :

- Renforcer la signature scientifique du site et l'excellence de la recherche ;
- Créer un environnement international, stimulant et attractif ;
- Ancrer le site universitaire dans son territoire ;
- Mettre en place des initiatives transversales et communes.

Ces axes ont été, depuis, amendés grâce aux apports de trois groupes de travail : trajectoire, international et coopération. Le résultat sera soumis au Conseil lors de sa prochaine séance.

Une animation scientifique avait également été proposée pour impulser une bonne dynamique à toutes les équipes qui font la renommée de notre site universitaire. Elle reposait sur une organisation matricielle, croisant des axes d'excellence pluridisciplinaires (horizontaux sur l'illustration) et des pôles thématiques disciplinaires (verticaux), comme cela est symbolisé dans le schéma ci-dessous, en partie gauche. Cette organisation s'avère complexe en termes de lisibilité et a montré ses limites, notamment en termes de convergence, au niveau des zones d'intersection entre les axes disciplinaires et interdisciplinaires.



Aussi, nous avons revu l'organisation en intégrant deux exigences : d'une part, la lisibilité à l'externe et, d'autre part, une grande agilité en termes d'organisation interne. Cette agilité permettra de prendre en compte, à la fois, les spécificités des disciplines très variées qui font la richesse de notre site et le différentiel de maturité des domaines qui ont émergé il y a près de 10 ans pour les premiers et qui est en cours de construction pour le 4^{ème}. Enfin, l'animation scientifique doit associer l'ensemble des partenaires stratégiques d'UBFC et de ses membres fondateurs.

C'est ainsi que nous proposons d'afficher quatre domaines différenciants, les trois axes issus du projet ISITE-BFC et le 4^{ème} domaine accroché aux concepts de Transfert et circulation (Cf. schéma supra en partie droite). Ces domaines ont vocation à intégrer l'ensemble des collègues.

Il est admis que chaque domaine comprendra :

- les unités de recherche en tant que briques de base. Une unité de recherche peut être rattachée à un domaine de façon principale et à un autre domaine de façon secondaire ;
- les outils structurants de la recherche, de la formation et de l'innovation ;
- les ex-pôles thématiques.

Les missions à mener de façon spécifique à l'intérieur de chaque domaine sont, en l'état actuel des discussions :

- proposer une déclinaison du plan d'action stratégique de site en termes de Recherche, de Formation et par la recherche, de Valorisation et de lien Sciences-société ;
- renforcer les disciplines et stimuler l'émergence de projets interdisciplinaires ;
- prendre en compte des défis scientifiques et sociétaux adressés par les projets structurants du site ;
- développer les infrastructures de recherche, notamment en lien avec la feuille de route nationale des infrastructures de recherche ;
- élaborer et tenir à jour un outil de mesure de l'impact des activités scientifiques du domaine, proposer des actions en vue de renforcer le positionnement et l'attractivité du domaine ;
- valider et situer dans la politique du domaine les profils recherche des postes d'enseignants-chercheurs qui seront soumis aux concours ;
- stimuler les réponses coordonnées aux appels à projets ;
- intervenir sur tout autre sujet qui est proposé par la gouvernance d'UBFC.



L'organisation de chaque domaine, permettant de mener les missions listées supra, sera proposée au CA, par ses acteurs de chaque domaine. Elle comprendra, au minimum, un « sénat » des directeurs d'unités de recherche et une équipe d'animation de 2 à 3 animateurs (non directeurs d'unités de recherche ou responsables d'outils structurants) proposés par le sénat des directeurs d'unités.

Des comités de pilotage communs à l'ensemble des domaines permettront de faire la synthèse des travaux menés dans chacun des domaines et de renforcer l'interdisciplinarité : Le Comité de pilotage stratégique de la Recherche (modifié dans sa composition), le Comité de pilotage « Plateformes » (inchangé) et le Comité de pilotage des Graduate Schools. Enfin le COS BFC (inchangé), également déjà installé, permet à UBFC de jouer son rôle de chef de file de l'ESR régional, conformément à la loi de juillet 2013.

Le Comité de pilotage stratégique de la Recherche (CPSR) a pour rôle de :

- proposer une vision stratégique et la communiquer au sein des domaines . Il se positionne entre le COS BFC qui fixe les grandes orientations stratégiques du site, notamment en matière de recherche et les structures opérationnelles de recherche (laboratoires, structures fédératives, ...). Il donne vie à la stratégie de recherche du site en réalisant la synthèse des travaux menés au sein des 4 domaines et en proposant des ajustements dans les trajectoires envisagées au sein de chacun de ces domaines. Il base ses travaux sur une analyse stratégique concurrentielle qui vise à renforcer la position du site universitaire de Bourgogne-Franche-Comté relativement aux autres sites français et européens ;
- éclairer les décisions des instances d'UBFC ;
- transformer la vision en actions concrètes. Le CPSR propose des actions concrètes à mettre en œuvre, à moyen et à long terme, afin d'atteindre les objectifs définis collégialement.

Il est modifié dans sa composition. Il associera les animateurs des domaines, les vice-présidents recherche des établissements membres et les représentants des organismes nationaux de recherche et des établissements de santé. Il sera animé par les vice-présidents recherche d'UBFC. Il pourra associer à ses travaux toute personne dont l'expertise paraît utile.

Cette nouvelle animation scientifique a été débattue avec les acteurs lors d'un séminaire de travail le 26 janvier. Un rendu synthétique des échanges sera fait en Conseil.